

Département du Calvados

Ville de PONT L'ÉVÊQUE

Voies d'accès à la gare SNCF et espace intermodal

PROJET DE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

c. Appréciation sommaire des dépenses



Mairie de PONT L'ÉVÊQUE
58 rue Saint-Michel
14130 PONT L'ÉVÊQUE



Aménagéo
9, Place du Bras d'Or – 14130 PONT L'ÉVÊQUE - Tél : 02.31.65.02.20

Octobre 2020

Ce document présente la synthèse des dépenses engagées par la ville de Pont l'Evêque pour voir naître un projet de conservation de la gare ferroviaire de Pont L'Evêque.

Le programme régional de rénovation des gares bas-normandes signé en 2002 entre le Conseil Régional de Basse-Normandie et la SNCF a permis l'intégration du site Pontépiscopien. Après de multiples projets, l'opération est arrêtée en comité de pilotage le 7 juillet 2015, elle comprend le réaménagement de la gare de Pont-l'Evêque sur périmètre SNCF Gares & Connexions avec notamment la démolition de l'actuel bâtiment voyageurs et la construction d'une gare modulaire éco-durable. Ces travaux sont accompagnés d'un réaménagement des espaces intermodaux, placé sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Pont-l'Evêque.

L'opération démolition reconstruction du bâtiment voyageur estimé par gare & connexion à 919 751€ Maitrise d'œuvre comprise a été financée par la Région Normandie à hauteur 50 %, par la SNCF à 25 % et par les collectivités locales que sont la Communauté de communes et la ville de Pont l'Evêque à respectivement 12.5 %.

La participation définitive de la Ville sur le bâtiment voyageur est de 100 845 €* (*déduction faite des 13 750 € forfaitaires de la participation SNCF à l'aménagement du parking par la collectivité*).

L'aménagement des espaces intermodaux, sous Maitrise d'Ouvrage de la Ville de Pont l'Evêque, comprend l'ensemble de la voirie et les parkings définis dans ce dossier pour une enveloppe de :

Marché de Travaux :	774 290 € ht
Maitrise d'œuvre :	64 680 € ht
Sdec effacement des réseaux :	14 080 € ht
Vidéo-protection :	9 440 € ht
Acquisition foncière :	60 571 € charges comprises
Opération globale de	923 061 € ht

Ces travaux ont été financé avec l'aide de :

La Région Normandie à hauteur de 331 000 € ht (évalué solde en cours)

L'Etat à hauteur de 293 300 € ht

La SNCF à hauteur de 13 750 € ht*

* somme versée sous forme d'avoir sur participation ville au bâtiment voyageur.